



# Organisateur : **L'ARCHE DE NINIE**

## RÈGLEMENT DU VIDE GRENIER

Le dimanche 8 février 2026 ( à la salle polyvalente de PLESSÉ)

- Le vide grenier se déroulera le dimanche 8 février 2026 à la salle polyvalente de PLESSÉ de 9h00 à 18h00.
- Le déballage s'effectue de 8h00 à 8h45. L'association se réserve le droit de récupérer l'emplacement si le bénéficiaire ne s'est pas présenté avant 9h00.
- L'emplacement est fixé à 10€ les 3 mètres linéaires. En cas d'annulation de la part d'un exposant, le droit de place reste acquis par les organisateurs.
- Tout exposant devra justifier son identité.
- Si pour des raisons sanitaires le vide grenier devait être annulé, nous procéderons au remboursement de votre inscription.
- Le numéro de votre emplacement vous sera communiqué à l'entrée de la salle.  
Les places affectées par les organisateurs ne sont pas modifiables.
- Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables des vols, dégradations, pertes et accidents survenus durant la journée.
- Chaque exposant s'engage à respecter son emplacement délimité et à le nettoyer avant son départ .
- Tout enfant mineur est sous la responsabilité de ses parents .

Signature :